

LES TEMPLIERS DANS LE MARAIS

L'EVOLUTION DE L'ENCLOS DU TEMPLE

L'enclos du Temple a joué un rôle très important dans le Marais du XII^e au XVIII^e siècle et lui a conféré une place originale au sein de ce quartier tout au long de ces siècles.

Aujourd'hui, seuls les noms de quelques rues, comme la rue du Temple, la rue Vieille-du-Temple, la rue des Fontaines-du-Temple ainsi que le nom d'une station de métro (métro Temple) témoignent encore de l'existence passée de l'enclos du Temple. On peut également voir quelques fragments du mur d'enceinte auxquels s'adossent des habitations actuelles.

L'Ordre des moines-soldats

L'ordre du Temple fut fondé vers 1118-1120, suite au serment de huit chevaliers sous la direction d'Hugues de Payns. L'ordre fut d'abord appelé «Pauvres Chevaliers du Christ» puis «Chevaliers du Temple» d'après leur implantation à Jérusalem. Le nom de «Templiers» leur vient peut-être de ce que le roi Baudouin II leur avait offert une maison près des ruines du Temple de Salomon. Cet ordre fut officialisé



Le Temple

par le concile de Troyes le 13 janvier 1119 qui en fixe la règle. Ce dernier fut le premier ordre religieux militaire. C'était un ordre où l'on entrait en prononçant des vœux, où l'on vivait selon une règle. Mais comment arrivait-on à concilier vie religieuse et vie militaire ? *«Des pratiques religieuses combinées avec des habitudes guerrières, une discipline stricte et surtout le soin que tout soit fait avec grâce et d'une façon digne de la Maison du Temple».*

Dans toutes les commanderies que les Templiers possédaient, on était soldat autant sinon plus que moine. Les maisons étaient à la fois caserne et monastère. En Occident au XII^e et au XIII^e siècles, de nombreuses commanderies furent créées, souvent situées sur les grandes routes comme celle de Saint Jacques de Compostelle ou près des ports provençaux. Les commanderies recrutaient des chevaliers, recueillaient des donations, les faisaient fructifier et achetaient du matériel pour la Terre Sainte.

Les commanderies étaient de grosses fermes qui jouissaient en outre des droits de justice, de moulins, de la dîme de leurs églises, qui

concurrentiaient les privilèges des nobles locaux et du clergé.

Que ce soit en période de guerre ou en temps de paix, la tenue des Templiers se devait d'être impeccable. Le manteau des chevaliers était toujours blanc en signe d'innocence ; la croix d'étoffe vermeille était le symbole du martyr.

La protection que le pape Innocent II accorda à l'ordre du Temple fut source de puissance, de richesse et d'indépendance car ils ne relevaient ni de la justice de l'évêque, ni du roi et ils étaient exemptés de toute taxe. Au XII^e siècle, Paris vit naître une commanderie templière. Ils acquirent d'abord des terrains près de la place de Grève (actuelle place de l'hôtel de ville). Peu après, ils achetèrent un vaste marécage très insalubre hors de la ville (le Marais). Ils défrichèrent, ils cultivèrent vaillamment. Leurs terrains cultivés ou habités allèrent en augmentant. Ils dépendaient du cœur de la commanderie : l'enclos du Temple. L'enclos fortifié était limité par les rues actuelles du Temple, de Bretagne, de Picardie et de Béringier.

Leur forteresse à Paris, un coffre-fort

L'enclos était une véritable forteresse : les murailles étaient crénelées, hautes de huit mètres, défendues par des tours, soutenues par des contreforts. On pénétrait dans l'enclos par la porte rue du Temple. Seule, cette porte était encadrée de deux tours et munie d'un pont levis.

L'actuelle rue Perrée recouvre approximativement l'emplacement de l'église des Templiers, Sainte-Marie du Temple. Cet édifice était composé d'une église primitive du XII^e siècle, établie selon les plans du Saint-Sépulcre de Jérusalem. A la fin du XIII^e siècle, elle avait été

allongée par un chœur et un porche.

Entre le square et la mairie actuelle se dressait le gros donjon du Temple édifié vers la fin du XIII^e siècle. Il était flanqué aux angles de quatre petites tours. Ce donjon mesurait cinquante mètres de haut et était entouré de fossés. Il contenait un puits, un moulin, un four, une chapelle. Il pouvait donc suffire en cas de siège. Du point de vue architectural, cette grosse tour était un prototype maintes fois imité notamment à Vincennes. L'enclos renfermait une seconde tour de défense dite «tour de César». Elle présentait une certaine ressemblance avec la tour de l'horloge du Palais de la Cité. L'enclos possédait aussi des bâtiments monastiques séparés par des cours, et des espaces cultivés. Véritable ville, le Temple était d'une telle importance que les rois et les particuliers y mirent leurs trésors en dépôt.

Cette fonction bancaire était née des pèlerinages en Terre Sainte. Souverains, grands seigneurs, pèlerins, prirent l'habitude de confier à la garde du Temple, au moment de partir pour la Terre Sainte ou ailleurs, ce qu'ils avaient de précieux.

Henri III, roi d'Angleterre, au moment de partir guerroyer contre Simon de Montfort remit ses bijoux à sa belle-sœur Marguerite de France qui les plaça en dépôt au Temple de Paris. Les rois français, anglais, napolitains... firent des dépôts au Temple. Ce dernier fut la première banque importante. Toutes les commanderies consentaient des prêts mais les grandes opérations étaient l'apanage de la commanderie parisienne.

En 1291, la Palestine était définitivement perdue. Les Templiers se replièrent d'abord sur Chypre puis s'installèrent définitivement en Europe. Le Grand Maître s'établit à Paris dans l'enclos avec le trésor de l'Ordre. Cette maison

devint donc la première dans la hiérarchie de l'Ordre. Ne relevant que de l'autorité du pape, orgueilleux et riches, les Templiers étaient impopulaires.

Philippe Le Bel exécuteur des Templiers

Le repli dans son royaume de cette grande puissance indépendante de lui ne pouvait que susciter l'inquiétude de Philippe le Bel. Ce dernier craignant leur puissance désirant accaparer leurs richesses, il décida de les supprimer. Des chefs d'accusation furent inventés contre leur vie religieuse et sexuelle. (Crachement sur la croix, idolâtrie, sodomie...?). L'arrestation de tous les Templiers fut lancée à la même date dans tout le royaume de France le 13 octobre 1307. Cette vaste opération policière ne pouvait réussir que si on la tenait secrète. Il paraît douteux que rien n'en eût transpiré et que parmi les nombreux clients du Temple, aucun n'eût été informé et ne les eût prévenus. Ils ne voulurent peut-être pas croire à une telle vilénie de la part de Philippe le Bel. Des plis scellés étaient parvenus aux baillis et sénéchaux des provinces, plis dont ils ne devaient briser le sceau que le 12 octobre. Quelle ne fut pas leur stupéfaction après avoir brisé le sceau de Philippe le Bel et lu cette prose exaltée et venimeuse contre les Templiers. Jacques de Molay, le grand Maître, imaginait à tort que le pape sauverait l'Ordre. Les Templiers se laissèrent donc capturer sans opposer la moindre résistance.

Au cours de leur procès, il a été dit que les Templiers, lorsqu'ils étaient reçus dans l'Ordre, étaient contraints de renier le Christ en crachant sur la Croix. Ce fait scandaleux est-il vraiment attesté ? L'Inquisition ne répugnait pas à appliquer la torture pour obtenir des

aveux...

Le 18 mars 1314, trois des plus grands dignitaires de l'Ordre furent brûlés vifs à l'Île aux Juifs, ancien nom de la pointe de terre de l'Île de la Cité nommée actuellement Vert-Galant : Jacques de Molay, Geoffroy de Charnay et Geoffroy de Gonnevillle. Selon une tradition, Jacques de Molay se serait écrié ⁽¹⁾ : «*Pape Clément, roi Philippe, avant que l'année ne soit écoulée, je vous cite à comparaître au tribunal de Dieu pour y recevoir votre juste châtiment ! Maudits ! Maudits !*». Le pape et le roi moururent respectivement le 20 avril et le 29 novembre... A chacun son interprétation...

Jamais un ordre religieux n'avait été dissous, ni par les rois, ni par les papes.

Le règne fastueux des Hospitaliers

Après la disparition des Templiers, leurs biens passèrent aux Hospitaliers. (L'Ordre de l'hôpital occupera l'enclos pendant des siècles). La règle se relâchant, les Chevaliers aménagèrent de luxueux appartements. Au XVII^e siècle, le Grand Prieur Jacques de Souvré détruisit la première enceinte pour en construire une moins fortifiée et entreprit de faire bâtir, en 1666-1667, le Palais du Grand



Le Bûcher

Prieur, sur un plan en H, selon les plans de l'architecte Pierre Delisle Mansart, petit-neveu de François Mansart. Cette splendide demeure était propice aux grandes réceptions. Elle comptait deux étages et trois vastes salons au rez-de-chaussée.

Peu à peu le vaste enclos fut occupé par des hôtels particuliers, des boutiques, des ateliers sous la protection du Grand Prieur. La Fontaine fréquentait les réceptions du Grand Prieur, Philippe de Vendôme, arrière-petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, qui succéda à Jacques de Souvré.

Dans ces salons Régence alors tenus par le prince de Conti, Mozart, âgé de sept ans, vint jouer du clavecin lors de son premier séjour parisien. Scène immortalisée par un tableau d'Ollivier : *"Thé à l'anglaise chez le prince de Conti"*, daté de 1766 et conservé au musée de Versailles. Le prince Louis-François de Conti, arrière-petit-fils de Louis XIV, cousin de Louis XV était un grand amateur de musique. Tous les plus grands musiciens et mélomanes assistèrent aux concerts qu'il donnait dans son palais du Temple et dans son château de l'île Adam. Le prince avait comme chapelain l'abbé Prévost, l'auteur de *'Histoire d'une Grecque moderne'* et surtout de la très célèbre *«Manon Lescaut»*.

La première prison de la famille royale en 1792

Le prince de Conti fit de l'enclos un foyer d'opposition politique à Louis XV. Il protégea et reçut au Palais, Beaumarchais et Jean-Jacques Rousseau. Avant la Révolution, le Temple bénéficiait de certains privilèges; les aristocrates y habitaient car c'était un lieu paisible ; mais aussi des artisans qui, grâce aux

franchises héritées des Templiers, voulaient travailler sans se soumettre aux strictes règles des corporations ; et enfin les débiteurs insolubles car la police n'avait pas le droit de pénétrer à l'intérieur du Temple. En tout quatre mille personnes y vivaient, toutes exemptées d'impôts. Au XVII^e siècle, la plus florissante de ces industries au Temple fut la fausse bijouterie surnommée «Les Pierreries du Temple». Le Temple abritait également des presses clandestines.

Tout cela prit fin à la Révolution.

Le 13 août 1792, la famille royale y fut conduite. Des travaux effectués dans le donjon durèrent plusieurs semaines. On construisit une enceinte autour du donjon sous l'autorité de Palloy, le démolisseur de la Bastille et on cloisonna les deuxième et troisième étages, qui sont évoqués par une reconstitution de la chambre au musée Carnavalet ⁽²⁾. Les prisonniers furent dans un premier temps bien traités. Mais quelques jours plus tard, Madame de Tourzel, dernière gouvernante des enfants de Louis XVI et la princesse de Lamballe, amie de la reine furent transférées à la prison de la Force (rue Pavée). Cette dernière y fut assassinée lors des journées de septembre. Sa tête fut promenée au bout d'une pique jusqu'à la tour du Temple, sous les fenêtres de Marie-Antoinette qui s'évanouit.

Après l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793, les détentions se durcirent. Le 3 juillet 1793, le petit Dauphin fut séparé de sa famille pour être confié au cordonnier Simon et à son épouse. Il mourut au Temple, le 8 juin 1795 ⁽³⁾.

Depuis le 8 juin 2004, le cœur de Louis XVII mort de tuberculose au Temple, à l'âge de dix ans, est officiellement déposé dans la crypte de la basilique Saint-Denis.

Marie-Antoinette fut transférée à la Conciergerie et exécutée le 16 octobre 1793. Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, fut guillotinée le 9 mai 1794. Madame Royale, fille de Louis XVI, fut la seule rescapée. Échangée en 1795 contre des diplomates français livrés par Dumouriez, elle partit en exil.

La plupart des bâtiments de l'enclos furent détruits. L'église et le cimetière furent rasés en 1796, la tour de César fut démolie sous l'Empire. Le donjon fut rasé en 1808 sur ordre de Napoléon 1^{er}, soucieux de prévenir des pèlerinages royalistes.

L'hôtel du Grand Prieur abrita sous l'Empire le ministère des Cultes, puis il retrouva sous la Restauration une fonction religieuse avec le couvent de l'Adoration perpétuelle. Le couvent fut supprimé en 1848. Le Palais servit de caserne puis fut rasé en 1853.

Le carreau du Temple

Le square actuel a été aménagé en 1857 par Alphand à l'emplacement de l'hôtel du Grand Prieur ; et Hausmann fit construire les bâtiments qui abritent actuellement la mairie du Troisième. Cette dernière s'élève à la place de l'ancien jardin du Palais du Grand Prieur.

C'est sur une portion de l'emplacement de l'enclos du Temple que, de 1809 à 1811, fut construit selon les plans de l'architecte Molinos le premier marché du Temple. Il se composait de quatre pavillons en bois et d'un bâtiment circulaire, la Rotonde, construit en 1790 par Perrard de Montreuil. On y trouvait de la friperie, de la brocante, de la ferraille... Ces halles étaient un spectacle permanent.

Un demi-siècle plus tard cette construction en bois était devenue dangereuse. L'ensemble fut abattu sous Napoléon III et remplacé

par le nouveau marché des architectes Jules de Mérimond et Ernest Legrand. L'entrée se trouvait rue du Temple. Ces six halles étaient désormais en fonte. Détruites en 1905, il n'en subsiste plus que deux.

En 2001, le carreau du Temple est presque vide à part de rares commerçants et quelques sportifs. La carcasse de fonte, d'acier et de verre est aujourd'hui merveilleusement réhabilitée.

L'histoire de l'enclos du Temple permet de comprendre l'évolution complexe de ce quartier qui n'a jamais cessé de se transformer depuis les Templiers qui furent les premiers pionniers du Marais, il y a neuf cents ans.

C'est un roi, Philippe le Bel qui fit tomber les Templiers, victimes d'un procès pour cause d'hérésie. C'est un roi, Louis XVI, qui quitta l'enclos des Templiers pour être guillotiné. Étrange vengeance du destin...

Jacky MORELLE

Cette visite a eu lieu le jeudi 4 avril 2019.

(1) Relire les Rois Maudits de Maurice Druon.

(2) Musée fermé jusqu'à fin 2019.

(3) Lire ou relire "La chambre" de Françoise Chandernagor.

Sources :

*- Archives de l'Histoire
du Troisième Arrondissement.*

- Bibliothèques Ville de Paris.

- Bibliothèque Centre Georges Pompidou.